

LE PROJET "NOKOUÉ 2.0"

DE L'ASSOCIATION GRAND-LIEU/NOKOUÉ ET DE SON PARTENAIRE BÉNINOIS GSADE-ONG

Convaincue que l'éducation est la clé du développement, et que l'informatique en est devenue un outil indispensable, l'association Grand-Lieu/Nokoué s'est donnée comme objectif principal de soutenir le développement à Nokoué par le biais de l'initiation à l'informatique et à la navigation sur internet des collégiens de la commune de Sô-AVA sur le lac Nokoué au Bénin. C'est le projet "Nokoué 2.0"

L'association Grand-Lieu/Nokoué ne peut pas agir seule au Bénin, elle intervient avec un partenaire béninois, l'association Gsade-ONG.



Remise d'ordinateurs au collège de Sô-AVA

Les 5 collèges locaux (*pour un total d'environ 6000 élèves*) sont totalement dépourvus de matériel informatique. Dans un premier temps, sur 3 ans (2011, 2012 et 2013), pour atteindre son objectif de formation des collégiens à l'informatique et à la navigation sur internet, avec son partenaire Gsade-ONG, l'association Grand-Lieu/Nokoué a mis à la disposition d'un des collèges, le collège de Sô-AVA, 5 ordinateurs.

5 ordinateurs pour les 2 000 élèves de ce collège étaient très insuffisants, sans compter les 4 autres collèges dont 3 ne sont pas reliés au secteur électrique.

5 ordinateurs pour 5 collèges et 6 000 élèves !

L'association Grand-Lieu/Nokoué et son partenaire béninois, n'avaient pas les moyens financiers nécessaires pour fournir aux 5 collèges de Sô-AVA la quantité d'ordinateurs suffisante pour qu'un nombre satisfaisant d'élèves soit formé à l'informatique et à la navigation sur internet.

Pour résoudre ce problème, sur les années 2014/2015, l'association Grand-Lieu/Nokoué et Gsade-ONG ont construit un bâtiment de plus de 80 m² et l'ont équipé de 30 ordinateurs, réformés mais en bon état de fonctionnement. Ces trente ordinateurs ont été récupérés en France et envoyés au Bénin dans un conteneur.



Le cybercentre en construction

Ce bâtiment équipé de 30 ordinateurs est en fait une sorte de salle multimédia que nous avons appelée appelé cybercentre.

Le cybercentre est à la disposition des professeurs de technologie des collèges pour qu'ils puissent y amener leurs classes et leur donner des cours d'informatique. Cet équipement permet d'atteindre en partie l'objectif de formation à l'informatique des collégiens de Sô-AVA.



En dehors des heures de cours réservées aux collégiens, le cybercentre permet également d'atteindre l'objectif de formation d'adultes et d'étudiants intéressés par cette discipline.

Le milieu local étant lacustre, les déplacements y sont lents et difficiles, voire impossibles pour des groupes d'élèves, pour des classes entières.

Trois des cinq collèges de Sô-AVA sont très éloignés du cybercentre et sont situés dans des zones non alimentées en courant électrique. Les élèves de ces collèges ne peuvent pas venir au cybercentre et ne pouvaient donc pas être initiés à l'informatique. Pour résoudre ce problème, l'association Grand-Lieu/Nokoué et son partenaire béninois ont décidé d'aller à leur rencontre et pour cela de faire construire un grand bateau (une pirogue comme ont dit là-bas) aménagé et équipé de vingt ordinateurs portables afin qu' y soient donnés des cours d'informatique.



Ce bateau est propulsé par un moteur thermique. Les ordinateurs sont alimentés en électricité par des batteries elles mêmes chargées par des panneaux solaires installés sur le toit du bateau. Les panneaux solaires permettent d'atteindre l'objectif d'utilisation d'une énergie renouvelable pour alimenter les ordinateurs. A l'aide de connecteurs 4G/WIFI, les ordinateurs peuvent se connecter à internet. Nous avons appelé "cyberpirogue" solaire ce bateau informatisé, pouvant se connecter à internet et fonctionnant à l'énergie solaire.

La cyberpirogue solaire a été mise en chantier début juillet 2017 et terminée le 31 août de cette même année.

Durant toute l'année 2016 l'association Grand-Lieu/Nokoué a recherché les financements nécessaires la construction de la cyberpirogue. Gsade-ONG a été le maître d'œuvre de sa construction qui s'est étendue sur le premier semestre de l'année 2017 et en est maintenant le gestionnaire.



La cyberpirogue solaire fonctionne depuis la rentrée scolaire 2017. Actuellement, y sont donnés 5 cours d'une heure par jour, 5 jours par semaine. A raison de 20 élèves par cours, la cyberpirogue formera donc à l'informatique et à la navigation sur internet 500 collégiens sur l'année. Cet équipement permet d'atteindre en partie l'objectif de formation à l'informatique des collégiens de Sô-AVA.

Lorsque la formation des collégiens béninois sera suffisante, le projet "Nokoué 2.0" a pour objectif de proposer des relations numériques entre des élèves des collèges de Nokoué et des élèves des collèges de Grand-Lieu. La relation Grand-Lieu/Nokoué sera ainsi renforcée.

L'association Gsade-ONG emploie une personne pour conduire la cyberpirogue, en assurer la maintenance et pour donner les cours d'informatique.

Dans la journée, la cyberpirogue stationne près du collège d'où viennent les élèves qui y reçoivent les cours d'informatique. Le soir, pour des raisons de

sécurité et pour que la personne qui s'en occupe puisse rentrer chez elle, la cyberpirogue rentre à sa base qui est située près du cybercentre.



Le fonctionnement de la cyberpirogue entraîne des coûts. Il faut payer le salaire du conducteur/formateur, l'entretien du bateau et des ordinateurs, les abonnements à internet et le carburant. Les collégiens, très pauvres, ne peuvent pas payer leur formation. Les collèges béninois et l'association Gsade-ONG n'ont pas de ressources financières. Le fonctionnement de la cyberpirogue est donc entièrement à la charge de l'association Grand-Lieu/Nokoué dont la principale activité est la recherche de financements.

Le nombre d'élèves formés à l'informatique par le cybercentre et par la cyberpirogue n'est pas suffisant pour que tous les élèves (environ 1 500) d'un des 4 niveaux du collège soient concernés. Aussi, l'association Grand-Lieu/Nokoué et Gsade-ONG ont-ils décidé de se lancer dans la construction d'une deuxième cyberpirogue solaire. Il en faudrait trois.

